

Le 14 Octobre 2025

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### GRIPPE SAISONNIÈRE 2025-2026 : LA VACCINATION DÈS L'AUTOMNE RESTE LE MOYEN LE PLUS EFFICACE DE SE PROTÉGER

L'Agence Régionale de Santé Grand Est et l'Assurance Maladie Grand Est rappellent qu'à l'approche de l'hiver, la vaccination contre la grippe saisonnière demeure essentielle pour protéger les personnes les plus fragiles et limiter les complications graves et les hospitalisations.

La campagne 2025-2026 de vaccination contre la grippe débutera le 14 octobre 2025 et s'adresse prioritairement aux populations à risque.

#### Pourquoi se faire vacciner contre la grippe ?

Chaque hiver, la grippe entraîne plusieurs millions de consultations, des milliers d'hospitalisations et de nombreux décès, notamment chez les plus vulnérables.

Se faire vacciner, c'est traiter 2 enjeux majeurs :

- réduire significativement le risque de forme grave, d'hospitalisation et de décès,
- mais aussi contribuer à protéger ses proches et à limiter la circulation du virus dans la population.

#### Qui est concerné par la vaccination ?

La vaccination contre la grippe est fortement recommandée pour les publics suivants :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- Les résidents en EHPAD et unités de soins de longue durée (USLD), quel que soit leur âge ;
- Les personnes, dès 6 mois, atteintes de maladies chroniques pouvant entraîner des complications (cardiaques, respiratoires, rénales, hépatiques, métaboliques, neurologiques, immunitaires, etc.) ;
- Les personnes immunodéprimées, quel que soit leur âge ;
- Les femmes enceintes ;
- Les personnes en contact régulier avec des personnes fragiles ou immunodéprimées, y compris les professionnels des secteurs sanitaire et médico-social.

La vaccination est également recommandée pour :

- Les étudiants et professionnels de santé (établissements ou libéraux) ;
- Les professionnels et bénévoles des services de secours et d'incendie (sapeurs-pompiers, secouristes, etc.) ;
- Les professionnels en contact régulier avec des personnes vulnérables ;
- Les enfants sans comorbidité de 2 à 17 ans révolus (vaccination possible).

### **Modalités pratiques**

- Le vaccin contre la grippe est pris en charge à 100 % pour les personnes ciblées par les recommandations.
- Le vaccin peut être retiré en pharmacie, sur présentation du bon de prise en charge adressé par l'Assurance Maladie (ou remis par un professionnel de santé).
- La vaccination peut ensuite être réalisée par le pharmacien, un médecin, un infirmier ou une sage-femme.
- Si la vaccination n'est pas réalisée immédiatement, il convient de conserver le vaccin au réfrigérateur jusqu'à son injection.

### **Les vaccins disponibles pour la saison 2025-2026**

Cinq vaccins trivalents sont mis à disposition : Influvac®, Vaxigrip®, Flucelvax®, Efluelda® et Flud®, tous pris en charge par l'Assurance Maladie pour les personnes éligibles.

Près de 14 millions de doses ont été sécurisées au niveau national pour cette campagne.

### **Même vacciné, les gestes barrières restent essentiels**

- La vaccination est un moyen efficace de prévention, mais les gestes barrières restent indispensables pour limiter la circulation des virus respiratoires :
- Porter un masque en cas de symptômes ou au contact de personnes fragiles ;
- Se laver les mains régulièrement ;
- Aérer les pièces plusieurs fois par jour ;
- Éviter les contacts avec des personnes âgées ou immunodéprimées en cas de maladie.

Les [gestes barrières](#) sont toujours à appliquer scrupuleusement même si l'on est vacciné.

L'objectif vise à dépasser les niveaux de couverture vaccinale observés durant l'hiver 2024-2025, qui restent limités à 54 % chez les personnes de 65 ans et plus et à 25 % chez les personnes de moins de 65 ans présentant un risque de formes sévères de grippe.

### **Et la vaccination contre le Covid-19 ?**

La vaccination automnale contre le Covid-19 est proposée à la même période et s'adresse aux mêmes publics cibles que la vaccination contre la grippe.

Le vaccin Comirnaty JN.1 de Pfizer/BioNTech, adapté au variant actuellement dominant (disposer de son nom scientifique et de son appellation grand public le cas échéant), est disponible pour les adultes et les enfants à partir de 5 ans.

- Une seule dose suffit, quel que soit le statut vaccinal antérieur.
- Le délai à respecter après une infection ou une précédente injection est de 6 mois (3 mois pour les personnes immunodéprimées et les plus de 80 ans).
- La vaccination est prise en charge à 100 % pour toutes les personnes dès l'âge de 5 ans.

Retrouvez toutes les informations sur les lieux de vaccination sur [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

#### **Contact presse**

ARS Grand Est : [ars-grandest-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-presse@ars.sante.fr)